

Communiqué de presse

Le Salon incontournable des pouvoirs locaux

L'ASPH y sera

L'Association Socialiste de la Personne Handicapée – ASPH – sera présente au salon des mandataires ces 12 et 13 février 2015. Elle se fera un plaisir de vous présenter son nouveau service **Handyaccessible** et de faire le point sur la **Charte Communale de l'Intégration des Personnes Handicapées**.

Handyaccessible

Ce service informe et conseille les professionnels pour la mise en conformité et l'application des normes en vigueur pour les bâtiments publics. Les actions de ce service s'articulent autour des axes suivants :

- Conseils/Médiations,
- Aménagements raisonnables,
- Formations,
- Expertises (auditeur « Access-i » en région wallonne et auditeur agréé comme service spécialisé en accessibilité de l'espace social ouvert aux personnes handicapées en région bruxelloise),

Le Pré-bilan

Cela fait maintenant 3 mandatures que l'ASPH propose sa Charte Communale de l'Intégration de la Personne Handicapée. Cette Charte permet aux 281 communes de la Fédération Wallonie Bruxelles, de **montrer le travail réalisé envers les citoyens porteurs d'un handicap**. Pendant les 6 ans de la mandature, l'ASPH suit les communes signataires en proposant d'une part – à mi-mandat – de participer au pré-bilan et d'autre part, obtenir ou pas le label Handycity® en fin de mandature.

Pour rappel, **148 communes** francophones ont signé la Charte Communale de l'Intégration de la Personne Handicapée (70% des communes francophones). A ce jour, **70 communes francophones ont renvoyé le questionnaire du Pré-Bilan** qui, à mi-mandat, fait l'état des lieux de leurs réalisations... et ce n'est que le début. Cette liste sera affichée au Salon des Mandataires et sera également disponible sur le site de notre association : www.asph.be.

Vers l'autonomie

Ces deux outils, le service Handyaccessible et la Charte Communale de l'Intégration de la Personne Handicapée servent pleinement les objectifs requis par l'article 19 de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées sur le thème de l'Autonomie de vie et inclusion dans la société.

Depuis 9 ans maintenant, l'ASPH profite de ce salon pour sensibiliser les élus locaux aux handicaps, à l'accessibilité, à l'intégration.... Mais également faire découvrir des services et autres projets ASPH dont les administrations communales pourraient retirer un bénéfice !

Retrouvez nous ces 12 et 13 février 2015 au Stand 5 A 18 Palais 5 autour d'un verre le jeudi 12 février à 15 heures ou le vendredi 13 février à 11 h30.

Contact : ASPH : Rose Eboko : Tél. 02/515 17 56 ou rose.eboko@mutsoc.be